

# Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage « Mine & Amitié »

Le 11 février 2017

M. le Président remercie de leur présence M. Cédric ROUGHEOL, Président de la nouvelle Communauté de Communes Chavanon, Combrailles et Volcans, M. le Maire de Messeix, Marc MANGOT ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du Comité de Jumelage.

Il demande que soit observée une minute de recueillement en mémoire de nos amis disparus : M. Claude MONTEIL et M. Stanislas SENDERA qui vient juste de nous quitter.

Il aborde ensuite l'ordre du jour :

1. **Changement Statuts** : M. Gilles BATTUT explique qu'il est nécessaire d'apporter des changements à nos statuts. En effet, ceux-ci ne font état que de notre jumelage avec SLAWKOW en POLOGNE. Or, avec notre projet de nouveau jumelage avec le Portugal, il est indispensable de faire apparaître d'autres possibilité de jumelage. Il propose donc de changer :
  - Article 2 : L'association a pour but de favoriser, dans le cadre **des engagements consignés dans le serment de jumelage**, l'établissement de relations et d'échanges **entre les habitants des communes jumelées** et ce dans tous les domaines : scolaires, sportifs, culturels, sociaux, économiques etc... afin de permettre une meilleure connaissance réciproque.
  - Article 4 : La commune étant seule responsable du jumelage qu'elle a engagé l'association se compose de membres de droit et de membres adhérents... Il propose de supprimer la phrase soulignée afin de permettre un éventuel partenariat avec la nouvelle Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans, partenariat qui existe déjà dans le cadre de l'échange ERASMUS +, avec la collaboration de Céline BILLARD THEUX, responsable de l'Enfance Jeunesse sur le territoire Sioulet Chavanon. M. Cédric ROUGHEOL confirme ce partenariat et s'en félicite.
  - Article 10 : il est prévu d'avoir 2 Vice-président dans le bureau. Or actuellement nous n'en avons qu'un dans la personne de Mme Renée CARIAT. M. Gilles BATTUT propose d'indiquer **au moins 1 Vice-président**.

Il explique ensuite qu'il est nécessaire de prévoir un avenant pour la convention qui nous lie avec la Mairie de Messeix dans le cadre du futur jumelage avec le Portugal. L'avenant sera établi lors de la finalisation de ce projet.

Les 2 propositions : changement des statuts et rédaction de l'avenant à la convention sont adoptées à l'unanimité.

## 2. **Bilan moral et financier** :

- Des contacts divers avec le Portugal ont été pris par l'intermédiaire de Mme De Brito. COVAS est une ville minière de 1000 habitants et elle fait partie d'une entité ressemblant à nos communautés de Communes qui s'appelle Vila Nova de Cerbera. Une délégation de 3 à 4 personnes devrait venir à Messeix en Avril 2017.
- Repas du 13 août 2016 : M. Gilles BATTUT regrette que les familles des jeunes participant à l'échange sur le sport dans le cadre du programme ERASMUS + n'aient pas répondu à l'invitation. Seul 3 familles étaient présentes. Hormis quelques ajustements à prévoir lors de notre prochain repas, le résultat de cette soirée est plutôt positif aussi bien au niveau

ambiance que financier. (bénéfice : 734,15 €)

- Échange du 18 août au 25 août 2016 : 13 jeunes français ont bénéficié de ce séjour en Pologne et ont rejoint une trentaine d'autres participants Tchèques et Polonais. Ils étaient hébergés aux gîtes de Slawkow. Malgré le mauvais temps qui a empêché certaines activités sportives extérieures, l'échange a été une réussite. Les jeunes sont restés en contact et au mois de Juillet 2017, ils vont pouvoir se retrouver à Messeix.
- Voyage d'un jour au festival des orgues de Barbarie à Oingt le 3 septembre 2016. Journée ensoleillée qui a débuté par une visite du musée de la Coutellerie à Thiers et s'est terminée par le festival de Oingt, avec un Petit Déjeuner et le dîner à « la table d'Eliane » à PESCHADOIRES et un déjeuner au restaurant « Le chatard » à SARCEY.
- Un repas à La Cabane à Murat le Quaire le 5 novembre a permis aux membres du Conseil d'Administration et les participants au voyage de se retrouver.
- 7 réunions ont eu lieu courant 2016:
  - CA : 9 Janvier
  - **AG : 6 Février**
  - CA : 27 février
  - CA : 26 mars
  - CA : 25 juin
  - CA : 23 Juillet
  - CA : 15 Octobre

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Bilan financier : Mmes MONTEIL et WRESNIESWKI, trésorières, distribuent le bilan ci-joint. Après avoir apporté quelques précisions, le bilan est adopté à l'unanimité.

### **3. Projets 2017 :**

- Échange du 11 Juillet au 18 Juillet 2017 : M. Gilles BATTUT indique que nous sommes dans l'attente de la décision de l'Europe concernant la subvention demandée dans le cadre du programme ERASMUS +. Sans cette subvention d'un montant de 17000 € (à ce jour nous ne savons pas si le transport est inclus dans cette somme) l'échange ne pourra avoir lieu. Les jeunes de l'association « la Sauce Bougnat » ont décidé du thème « la mixité dans le sport ». 45 jeunes Tchèques, Polonais et Français devraient participer à cet échange. L'hébergement se fera au centre d'hébergement de Bourg-Lastic. M. BATTUT profite de la présence du maire de Messeix pour lui demander l'accès à la cuisine, salle de réfectoire, salle TAP, préau de l'école primaire pour regrouper les jeunes lors des repas et des activités. M. MANGOT donne son accord. Le nécessaire sera fait pour les réservations. M. BATTUT lance un appel à tous les bénévoles pour la préparation des repas et toute la logistique nécessaire à un tel échange. Dès connaissance de l'accord de subvention, le Conseil d'administration se réunira pour établir un planning.
- Repas du 12 août : le Conseil d'administration se réunira pour décider du repas.
- Finalisation du prochain jumelage : L'accueil d'une délégation de COVAS est attendue en Avril 2017. M. Gilles BATTUT demande la possibilité d'héberger la délégation dans les gîtes de la commune ou aux hébergements de Bialon. M. le Maire donne son accord.
- Voyage d'une journée : M. Gilles BATTUT demande s'il faut envisager un autre voyage pour 2017. La réponse est affirmative. Le Conseil d'administration préparera ce voyage, une destination est à réfléchir.

**4. Montant des cotisations** : Les cotisations sont maintenues au tarif de 10 €

**5. Renouvellement tiers CA** : Après tirage au sort :

- pour l'année 2017, les membres renouvelables sont : Sylvie CHALLES, Paulette MAGNOL, Colette WRZESNIEWSKI, Christiane TUREK, Christelle CROUZEIX, Martine

GAUTHERIE, Josette JUILLARD, Colette MESTAS, Gilles BATTUT, Régine DEIS.

-pour l'année 2018, les membres renouvelables sont : Eliane JAUBERT, Mireille GORNY, Annie VEDRINE, Aline SENDERA, Isabelle DEVILLAIRE, Renée CARIAT, Colette GAYTON, Edmond MARCINIAK, Christiane MONTEIL, Annie TALLARD.

-pour l'année 2019, les membres renouvelables sont : Laurent RABETTE, Jeannette COMTE, Bernard GORNY, Joseph TUREK, Jean Luc CHALLES, Brigitte LAVERGNE, Lucie DEBRITO, Georges MESTAS.

Les membres du tiers renouvelable pour l'année 2017 ont été réélus à l'unanimité.

#### **6. Questions et informations diverses :**

- Association reconnue d'Intérêt Général : une délibération est nécessaire afin de faire la demande de cette reconnaissance qui permettra de déduire les dons et cotisations des impôts à hauteur de 66 %. L'accord est donné à l'unanimité.
- Repas dansant à Chapdes Beaufort : une invitation a été adressé au Comité pour un repas dansant le 4 mars 2017 organisé par le comité de jumelage « Pontgibaud Sioule et Volcan » et sa région.
- Site Internet : Mme Yannick ERAGNE présente le site Internet qui est actuellement visible à l'adresse <https://comitejumelagemesseix.jimdo.com>. Afin d'avoir une meilleure vision du site sur Internet le tarif serait de 78 € par an. M. BATTUT propose de voir pendant l'année 2017 le nombre de visiteurs du site. La décision est mise en attente des résultats.

Mot de conclusion de M. le Maire : Le Comité fait un bon travail et a le soutien de la municipalité.

Mot de conclusion de M. le Président de la Communauté de Communes : La commune de Puy St Gulmier dont il est maire a eu aussi un passé minier qui la rapproche de Messeix. La richesse du monde associatif est de travailler ensemble. Il informe que Céline BILLARD THEUX a suivi une formation sur les programmes ERASMUS + et que la Communauté de Communes sera toujours au côté du Comité pour un accompagnement d'ingénierie.

Le pot de l'amitié, offert par la mairie, clôtura la réunion.